

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04225

Numéro SIREN : 879 247 419

Nom ou dénomination : HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT

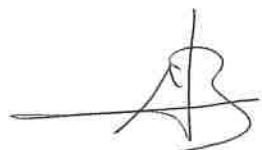
Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2021 sous le numéro de dépôt 15118

HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000€
Avenue du Général Leclerc, Allée du Levant – 34280 La Grande Motte
879 247 419 RCS Montpellier

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Certifiés conformes à l'original par le Président

A handwritten signature consisting of stylized initials, possibly 'AB', followed by a horizontal line.

SAS HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT

52 Allee du Levant
Avenue General Leclerc
34280 LA GRANDE MOTTE

Bilan et compte de résultat établis
du 01/01/2020 au 31/12/2020

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Madame, Monsieur,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons procédé à l'établissement des comptes annuels de la SAS HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT au 31/12/2020.

Ces documents qui comprennent le bilan et le compte de résultat, font apparaître :

- un chiffre d'affaires de 1 568 430 €,
- un résultat net égal à - 176 675 €
- ainsi qu'un total d'actif de 2 596 626 €.

Ils ont été établis sur la base des pièces, documents et informations portés à notre connaissance par la société. Les dirigeants ne nous ont pas informés de l'existence de litiges, engagements ou risques susceptibles de créer une charge pour la société, et qui n'auraient pas été reflétés dans les comptes annuels au 31/12/2020.

Les contrôles réalisés ne constituent pas un audit et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes identifiés ci-dessus.

Nos travaux ont été effectués en conformité avec les diligences relatives à une mission de présentation des comptes annuels, telles que définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Fait à Montpellier, le 18 mai 2021

Claude CAZES
Expert-comptable





COMPTES ANNUELS

CAZES-GODDYN
500 Rue Léon Blum
Immeuble Le Thélème
34965 Montpellier cedex 2

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 1	Ecart N / N-1
	France	Exportation	Total		Euros %
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	2 200-		2 200-		2 200-
Production vendue de services	1 570 631		1 570 631	31 038	1 539 593 NS
Chiffre d'affaires NET	1 568 430		1 568 430	31 038	1 537 393 NS
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 239		78 239
Autres produits			2 831		2 831
Total des Produits d'exploitation (I)	1 649 500		31 038	1 618 463	NS
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	264 121		5 413	258 708	NS
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	22 201-			22 201-	
Autres achats et charges externes *	782 882		42 351	740 531	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	26 361		97 893	71 532-	73. 07-
Salaires et traitements	540 419		9 473	530 945	NS
Charges sociales	98 764		1 829	96 935	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	128 075			128 075	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 674			2 674	
Dotations aux provisions					
Autres charges	4 897		0	4 897	NS
Total des Charges d'exploitation (II)	1 825 992		156 960	1 669 032	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	176 492-		125 922-	50 570-	40. 16-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 1	Ecart N / N-1 Euros %
Produits financiers			
Produits financiers de participations (3)			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Défauts positifs de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total V			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)	184		184
Défauts négatifs de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total VI	184		184
2. Résultat financier (V-VI)	184-		184-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	176 675-	125 922-	50 753- 40. 31-
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
Total VII			
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Total VIII			
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des produits (I+III+V+VII)	1 649 500	31 038	1 618 463 NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 826 176	156 960	1 669 216 NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	176 675-	125 922-	50 753- 40. 31-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 1		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net		Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	9 493	2 690	6 803	11 533		4 730-	41. 01-
	Fonds commercial (1)	1 595 001		1 595 001	1 595 001			
	Autres immobilisations incorporelles	6 560	1 913	4 647			4 647	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	156 598	10 497	146 101	156 598		10 497-	6. 70-
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	309 106	67 475	241 631	300 870		59 239-	19. 69-
	Autres immobilisations corporelles	307 384	45 500	261 884	281 653		19 769-	7. 02-
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations	1 000		1 000	1 000			
	Créances rattachées à des participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts							
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	180		180	180			
	Total II	2 385 323	128 075	2 257 248	2 346 835		89 587-	3. 82-
	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens	22 201		22 201			22 201	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	Clients et comptes rattachés	37 404	2 674	34 730	2 125		32 605	NS
	Autres créances	227 286		227 286	20 196		207 091	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé							
	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	52 774		52 774	60 498		7 724-	12. 77-
	Charges constatées d'avance (3)	2 387		2 387			2 387	
	Total III	342 053	2 674	339 379	82 819		256 560	309. 78
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
		Euros	%		
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	125 922-		125 922-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	176 675-	125 922-	50 753-	40. 31-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	301 597-	124 922-	176 675-	141. 43-
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 632 894	2 512 419	120 475	4. 80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 812	8 353	110 458	NS
	Dettes fiscales et sociales	124 557	27 039	97 518	360. 66
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	21 961	6 765	15 196	224. 63
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 898 224	2 554 576	343 648	13. 45
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 596 626	2 429 654	166 972	6. 87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 898 224

2 554 576



ANNEXES COMPTABLES

CAZES-GODDYN
500 Rue Léon Blum
Immeuble Le Thélème
34965 Montpellier cedex 2

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 596 626.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 568 430.38 Euros et dégageant un déficit de 176 675.47- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'évènement COVID a eu un impact sur l'activité de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Sur l'exercice , l'entreprise a eu recours à l'activité partielle.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

.La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations générales complémentaires

La société Hôtel de la Plage le Ponant a intégré au 01/01/2020, le périmètre d'intégration fiscale constitué par la société mère SAS ARRELIA.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 606 534	4 520
Installations générales agencements aménagements des constructions		156 598	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		300 871	8 236
Installations générales agencements aménagements divers		118 237	21 601
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		163 416	4 131
	TOTAL	739 121	33 968
Autres participations		1 000	
Prêts, autres immobilisations financières		180	
	TOTAL	1 180	
	TOTAL GENERAL	2 346 835	38 488

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 611 054	1 611 054
Installations générales agencements aménagements constr.			156 598	156 598
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			309 107	309 107
Installations générales agencements aménagements divers			139 837	139 837
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			167 547	167 547
	TOTAL		773 089	773 089
Autres participations			1 000	1 000
Prêts, autres immobilisations financières			180	180
	TOTAL		1 180	1 180
	TOTAL GENERAL		2 385 323	2 385 323

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 603		4 603
Installations générales agencements aménagements constr.		10 497		10 497
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		67 475		67 475
Installations générales agencements aménagements divers		19 781		19 781
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 719		25 719
TOTAL		123 472		123 472
TOTAL GENERAL		128 075		128 075

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 603				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	10 497				
Instal.techniques matériel outillage indus.	67 475				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 781				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 719				
TOTAL	123 472				
TOTAL GENERAL	128 075				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 674			2 674
TOTAL		2 674			2 674
TOTAL GENERAL		2 674			2 674
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 674			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	180		180
Clients douteux ou litigieux	2 941	2 941	
Autres créances clients	34 463	34 463	
Personnel et comptes rattachés	33 687	33 687	
Taxe sur la valeur ajoutée	34 770	34 770	
Groupe et associés	66 151	66 151	
Débiteurs divers	92 678	92 678	
Charges constatées d'avance	2 387	2 387	
TOTAL	267 257	267 077	180

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	118 812	118 812		
Personnel et comptes rattachés	60 031	60 031		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 181	37 181		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 352	6 352		
Autres impôts taxes et assimilés	20 993	20 993		
Groupe et associés	2 632 894	2 632 894		
Autres dettes	21 961	21 961		
TOTAL	2 898 224	2 898 224		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	10. 0000		100	100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières premières	22 201		22 201	
	Total I	22 201		22 201
Production				
Production en cours				

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 179
Dettes fiscales et sociales	66 350
Total	78 529

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	12 179
CONGES A PAYER	32 193
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	7 142
FORMATION CONTINUE	3 971
TAXE APPRENTISSAGE	3 044
ETAT CHARGES A PAYER	20 000
Total	78 529

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FOURNISSEURS CHARGES CONSTATEES AVANCE	2 387		
Total	2 387		

HOTEL DE LA PLAGE LE PONANT
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000€
Avenue du Général Leclerc, Allée du Levant – 34280 La Grande Motte
879 247 419 RCS Montpellier

Ci-après la « Société »

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un,
Et le vingt-huit juin
A 9h,

Au siège social de la Société,

La société ARRELIA, société par actions simplifiée au capital de 5.587.492,00 euros, sise 121 avenue Jacqueline Auriol -34130 Mauguio, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 498 790 161, représentée par son Président, la société HMBL, elle-même représentée par M. Matthieu BLANC, son gérant

Propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société (l'**« Associé Unique »**),

A pris, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, des décisions relatives à la Société sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- prise d'acte de l'absence de conclusion, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président).

L'Associé Unique,

Après avoir pris connaissance pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

Approuve dans toutes leurs parties les comptes dudit exercice se soldant par une perte de (176.675) euros ;

Approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non-deductibles du résultat fiscal au sens de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Associé Unique **donne** au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Associé Unique,

Décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (176.675) euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat déficitaire de l'exercice :	(176.675) €
--------------------------------------	-------------

Affectation :

Report à nouveau :	(176.675) €
--------------------	-------------

A l'issue de cette affectation le report à nouveau s'élève à (302.597) euros.

Les capitaux propres de la Société ressortent à (301.597) euros et ne sont pas reconstitués. Il demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués :

L'Associé Unique rappelle qu'il s'agit du deuxième exercice clos de la Société et qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours de l'exercice précédent.

TROISIÈME DÉCISION

(Prise d'acte de l'absence de conclusion, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, de conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique,

Déclare et prend acte qu'au titre de l'exercice écoulé il n'a été conclu aucune nouvelle convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce.

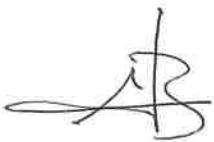
QUATRIÈME DECISION
(Pouvoirs en vue des formalités)

L'Associé Unique,

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, et plus particulièrement à Maître Henri de CROZALS, SCP DORIA AVOCATS, 23 bis rue Maguelone – 34000 Montpellier, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * *

De tout ce que dessus, il est établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et qui demeurera consigné sur le registre des décisions de l'Associé Unique.



L'Associé Unique
SAS ARRELIA
Représentée par Monsieur Matthieu BLANC